

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 17 décembre 2010
(convocation du 6 décembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CARTRON Françoise à M. HERITIE Michel jusqu'à 09 h 50
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 11 h 20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 11 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 09 h 55
Mme LIRE Marie-Françoise à M. CAZENAVE Charles à partir de 11 h 50
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre jusqu'à 09 h 50
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 09 h 50

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 00
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 10
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément jusqu'à 11 h 45
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude à partir de 11 h 35
M. MOGA Alain à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 11 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**BORDEAUX - Quartier de l'Hôtel de Ville - Immeuble Le Guyenne sis Terrasse
du Front du Médoc - Acquisition de locaux appartenant à la SCPI
INVESTIPIERRE - Autorisations - Décision**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La SCPI INVESTIPIERRE dont le siège social est à PARIS, 33 rue du Quatre Septembre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° D.399 299 059 est propriétaire de locaux professionnels dans l'immeuble Le Guyenne sis Terrasse du front du Médoc à BORDEAUX, cadastré KA 7.

Ces biens sont constitués des lots de copropriété ci-après :

- lots n° 11 : local à usage d'archives d'une surface de l'ordre de 10,50 m²
(69/96480^{èmes} des parties communes générales)

- lot n° 23 : locaux à usage de bureaux au 4^{ème} étage de l'immeuble d'une surface de l'ordre de 516 m²
(9632/96480^{èmes} des parties communes générales)

Il est ici précisé que ces locaux sont vendus occupés aux termes d'un bail commercial au profit de la société GRL GESTION pour une durée de 9 ans à compter du 15 mars 2007.

Ces biens viennent donc d'être proposés à la vente à l'Etablissement communautaire moyennant le prix de 776 250 euros HT qui n'est pas supérieur à l'avis de France Domaine du 3 août 2010.

Eu égard à la stratégie patrimoniale engagée par la Communauté Urbaine de Bordeaux dans l'immeuble Le Guyenne il s'agit d'une réelle opportunité puisque l'appropriation de ce 4^{ème} étage permettrait ainsi de disposer de l'ensemble des niveaux de bureaux, soit 7 au total, autorisant ainsi à plus ou moins brève échéance le redéploiement de services communautaires sur ce site.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

L'acquisition des biens immobiliers susvisés s'inscrit dans le processus engagé par notre Etablissement aux fins de complète maîtrise du bâtiment de bureaux dénommé Le Guyenne dans le cadre d'une gestion plus rationnelle de ses implantations administratives dans le quartier Mériadeck.

DECIDE

Article 1 : Les lots de copropriété n° 11 et 23 que détient la SCPI INVESTIPIERRE précitée dans l'immeuble de bureaux Le Guyenne cadastré KA 7, sis 7A Terrasse du Front du Médoc à BORDEAUX sont acquis par la Communauté Urbaine de Bordeaux moyennant le prix principal de 776 250 euros net vendeur, à majorer d'une TVA d'un montant de 2 970,81 euros ainsi que d'une commission d'agence de 23 287,50 euros HT plus 4 564,35 euros de TVA à verser au Cabinet TOURNY MEYER dont le siège social est situé 37 allée de Tourny à BORDEAUX

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte authentique d'acquisition et tous autres documents afférents à cette transaction

Article 3 : Cette dépense sera imputée sur les crédits ouverts au budget principal de l'exercice en cours, à savoir :

- pour le prix principal au Chapitre 21, Article 21311, Fonction 0200, CRB A430, Programme GB00

- pour la commission d'agence au Chapitre 21, Article 6226, Fonction 8240, CRB A430.

Article 4 :

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN TOUZEAU

